

Type de prestation / Type of service	euro H.T.
<b>Inscription / Registration fee</b> (uniquement pour les nouveaux titulaires)	220
<b>INSTRUCTION DES DEMANDES / APPLICATIONS</b>	
Admission pour un produit de base (et une référence commerciale)	1035
Extension majeure pour un produit de base (et une référence commerciale) <sup>(1)</sup>	830
Extension mineure pour un produit de base (et une référence commerciale)	415
Supplément par référence concernée pour toute demande (hors produit de base)	
du 1 <sup>er</sup> au 10 <sup>ème</sup> produit/référence supplémentaire	18
du 11 <sup>ème</sup> au 20 <sup>ème</sup> produit /référence supplémentaire	14
à partir du 21 <sup>ème</sup> produit /référence supplémentaire	11
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat	415
<b>AUTORISATION DE LABORATOIRE ATG / ATG LABORATORY AUTHORIZATION</b>	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	na
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	na
Attestation de portée pour un laboratoire sous contrat pour la marque	500
<b>INTERVENTION SUR SITE – LABORATOIRE / AUDIT</b>	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)</sup>	1500
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2) (3)</sup>	1900
Préparation audit / rapport /suivi d'audit	750
Prélèvement (par jour) <sup>(2)</sup>	1000
<b>ESSAIS / TESTING</b>	
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) <sup>(2)</sup>	Devis labo
Evaluation des essais de vérification (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) <sup>(2)</sup>	1500
Evaluation des essais de vérification (par jour à partir du 3 <sup>ème</sup> jour de la prestation) <sup>(2)</sup>	1240
Evaluation des essais de vérification sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2) (3)</sup>	1860
Rapport d'évaluation des essais	750
<b>DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES</b>	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	520
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	520
<b>GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)</b>	
Par certificat pour un produit de base (et une référence certifiée)	1015
Supplément par référence supplémentaire certifiée (hors produit de base)	
du 1 <sup>er</sup> au 10 <sup>ème</sup> produit/référence supplémentaire certifiée	12
du 11 <sup>ème</sup> au 20 <sup>ème</sup> produit /référence supplémentaire certifiée	10
du 21 <sup>ème</sup> au 40 <sup>ème</sup> produit /référence supplémentaire certifiée	7
à partir du 41 <sup>ème</sup> produit /référence supplémentaire certifiée	5
Par autorisation de laboratoire de fabricant	500
Par laboratoire sous contrat pour la marque	500
<b>DROIT D'USAGE DE LA MARQUE ATG (par année civile) / RIGHT TO USE THE ATG MARK (calendar year)</b>	
Par site de fabrication	1000
Par certificat	85

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- (1) une extension majeure nécessite a minima un audit et/ou essai(s)  
 (2) hors frais de déplacement et de séjour  
 (3) mission non groupée avec une autre